



Mairie de Siaugues-Sainte-Marie

Place Claude-Pierre-Favard
43300 Siaugues-Sainte-Marie
Téléphone : 04 71 74 21 42
Email : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

ARRÈTE N°2026/04

Portant modification de la circulation – Chemin du Rasat et Chemin des Varennes

Du lundi 16/02/2026 au mercredi 25/02/2026 – de 8h00 à 17h00

Le Maire de la Commune de SIAUGUES SAINTE MARIE

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28,

Vu la demande de travaux de l'entreprise INFRANEO – Zone Visionis II, 184 rue du Développement – 01090 GUEREINS concernant des travaux pour le compte de GRDF à savoir la réalisation de trois sondages,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation lors d'interventions chemin du Rasat et chemin des Varennes,

ARRÈTE :

Article 1 : Du lundi 16 février 2026 au mercredi 25 février 2026 – de 8h00 à 17h00, lors des travaux de sondages réalisés par l'entreprise INFRANEO, des mesures de circulation seront mises en place comme sur les secteurs indiqués sur le plan en annexe : chemin du Rasat et chemin des Varennes : neutralisation d'une partie de la voie, stationnement des véhicules à proximité du chantier, un alternat par feux tricolores pour la machine de forage et un alternat manuel pour l'atelier pénétromètre.

Article 2 : La signalisation ainsi que sa maintenance pour toutes ses interventions seront à la charge de l'entreprise INFRANEO. L'entreprise s'engage également à remettre les voiries en état après ces interventions.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

Article 4 : Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Siaugues, le 07/02/2026

Le Maire,

G.RUAT



Annexe arrêté 2026/04

